



Newsletter #1

Novembre 2022

Présentation

Le service Pam est ouvert depuis 2003 sur la ville de Paris, et sur l'ensemble du territoire francilien depuis 2011.

Il permet aux personnes handicapées éligibles de se déplacer en Île-de-France via un transport d'adresse à adresse.

Il est co-financé par la Région Île-de-France, la ville de Paris, les départements et Île-de-France Mobilités.

Pam

Chiffres clés

Le service Pam comprend

12 000 usagers actifs

qui réalisent un total de

730 000

trajets

Un fonctionnement

7 jours / 7

toute l'année

entre

6h et 00h

Le Pam s'appuie sur les moyens de services suivants :

630 | **400**

salariés

véhicules

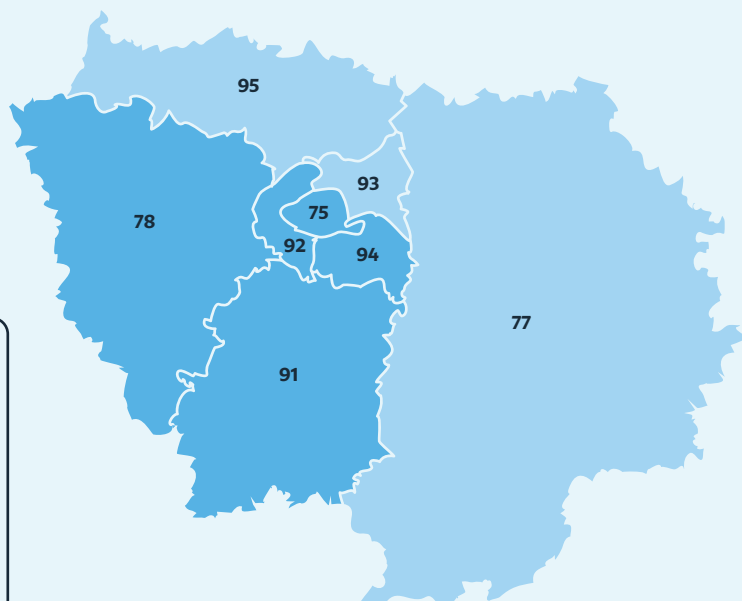
L'organisation du service Pam Francilien

1 gouvernance régionale

1 centre de service unique,
2 zones d'exploitation du service*,
1 contrôleur du centre de service
1 contrôleur de l'exploitation du service

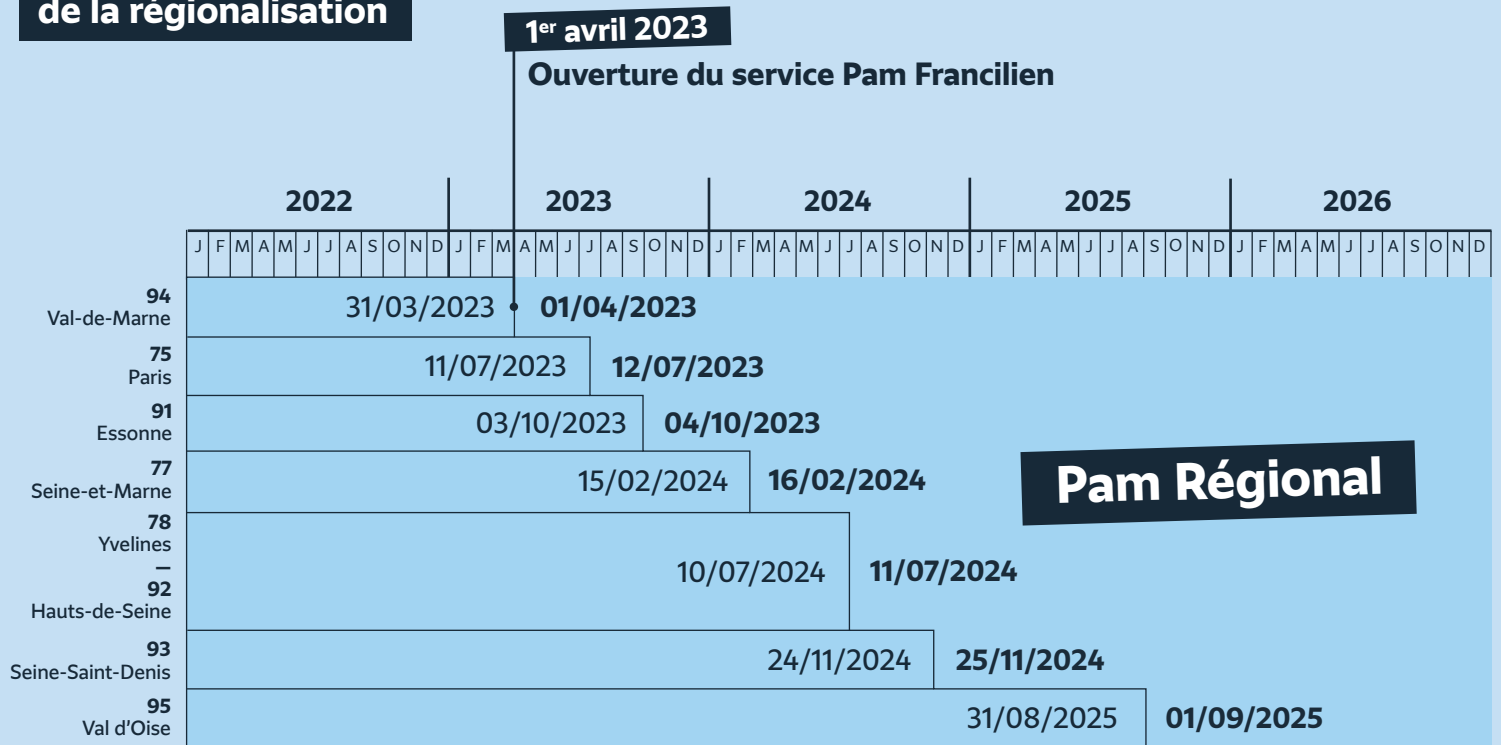
*Deux zones d'exploitation

- **Périmètre 1 : 78, 75, 92, 94, 91** font l'objet d'un marché qui débutera fin 2022 avec des bascules progressives des départements
- **Périmètre 2 : 95, 93, 77** font d'un futur marché à publier courant 2023 avec des bascules progressives des départements



Le planning

de la régionalisation



Les améliorations de la régionalisation sur le parcours de l'utilisateur

Ce qui ne change pas :

- Le fonctionnement du service
- Pas de perte de service
- Pas besoin de se réinscrire
Les comptes usagers basculeront automatiquement, seule une validation des données personnelles sera demandée.
- Les réservations régulières seront reprises
Ouverture des réservations occasionnelles 1 mois avant la date de bascule du département dans le service régionalisé.

Ce qui change :

- La tarification à partir du 12 juillet 2023 : tarifs harmonisés et plus attractifs
- Un guichet unique
- Une qualité de service accrue
- Des courses supplémentaires

Début 2023

Un numéro "Info Pam Régional" sera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions

